

Le journal du Pays Bourgeon

Semestriel du Conseil de Développement
Automne/Hiver 2009 - n°1

édito

Pays et Conseils de Développement sont souvent méconnus dans leur existence, leur fonctionnement et dans les dynamiques qui sont à l'œuvre. La réalité de ces instances encore émergentes (solidarité, goût pour la chose publique, responsabilité, engagement de nos concitoyens, partenariat public/privé), révèle en fait une grande richesse et une grande diversité. En pratique, les Pays et les Conseils de Développement sont souvent générateurs d'idées, de projets, et d'actions innovantes. Au fil des ans, leur présence est peu à peu devenue indispensable au développement des territoires, à la recherche d'un intérêt général sans cesse à réinventer. Ils contribuent aussi fortement au renouvellement des pratiques démocratiques. Ces instances existent et fonctionnent dans le territoire qui constitue votre quotidien et votre bassin de vie, depuis 2004 pour le Conseil de Développement et 2006 pour le Pays sous sa forme associative actuelle. Les actions menées, passées, présentes et futures sont nombreuses, les chantiers immenses.

Le journal que vous allez découvrir est le 1^{er} numéro d'une parution qui se veut totalement en phase avec cet esprit collaboratif et participatif avec ses élus, ses habitants et ses usagers. Notre souhait est de susciter dans l'esprit de tout un chacun que les initiatives, les innovations, la solidarité soient non seulement des valeurs propres aux zones de montagne mais qu'elles se traduisent de façon spécifique dans le Pays du Grand Briançonnais.

Bonne lecture, à toutes et à tous.
Pierre Chamagne

sommaire

■ Changer les modèles	p. 2
■ Travailler autrement	p. 3
■ Partager les savoirs	p. 4
■ Agir ensemble	p. 5
■ Visions COMMUNES	p. 6
■ ... en questions	p. 7
■ Pays et Conseil de Développement	p. 8

Visions Communes :

Le tri gagne du terrain dans le Pays

Page 6



Les dessous écolo du festival D'étonnantes

Caroline Favier



Faire la fête sans laisser de trace, verre compostable



Toilettes sèches

Faire la fête tout en étant respectueux de la planète ! C'est la ligne de conduite du festival D'étonnantes, festival de musiques actuelles au féminin, qui se déroule à Briançon depuis deux ans.

Lorsque le festival D'étonnantes se prépare, l'équipe pense à la programmation musicale mais aussi à limiter son empreinte écologique. Et elle passe à l'action. Le son est là certes, mais aussi des toilettes sèches (remplaçant le « tout à l'égout » ou les toilettes chimiques) ; des poubelles de tri, des verres compostables en amidon de maïs ; du jus de pommes acheté en grandes bouteilles afin de réduire les emballages ; des produits locaux (notamment pour le choix de la bière et du jus de pommes) ; des cendriers de poche à disposition sur toutes les tables ; des affiches imprimées sur du papier à 50% recyclé ; du bio - accueil des artistes avec une assiette composée d'aliments bio, des petits déjeuners bio pour tous ! L'effort porte aussi sur les produits équitables, avec du cola bio et des tee-shirts en coton bio, issus du commerce équitable.

Cette année, en collaboration avec d'autres festivals du Grand Briançonnais, 3000 verres réutilisables ont été achetés en commun et partagés lors des festivals. A la vente ou consignés, les festivaliers ont testé le concept l'été dernier. Derrière les éco-actions du Festival D'étonnantes, c'est Un Temps Festif, une association qui veut faire bouger les choses ! De nombreux soutiens financiers lui ont été accordés, pour l'aider à mettre en place le festival et les éco-actions.

Le bilan éco est positif, même s'il reste des choses à améliorer. « Un des points noirs du projet est l'absence, au niveau local, de système de compostage pour les déchets des toilettes sèches. Ce sont des prestataires de la Drôme qui nous ont fourni les toilettes. Ils ont ramené avec eux les déchets. Ils ont ensuite été déposés chez des agriculteurs drômois, déjà sensibilisés à ce système, qui les utilisent comme engrais en les mélangeant à la paille ou au fumier » explique Laetitia Coduri, membre actif de l'association. « L'idéal serait de trouver, au niveau local, des exploitants qui souhaitent récupérer les déchets des toilettes » ajoute-t-elle. Une autre difficulté est de proposer des repas bio. « Faire appel à un traiteur bio, demande un peu plus de moyens financiers et cuisiner soi-même, à partir de produits bio achetés en gros, nécessite davantage de moyens humains » précise notre interlocutrice.

Le plein d'idées et d'envies est fait pour la prochaine édition, avec la mise à disposition d'un compost - les déchets végétaux ne seront donc pas perdus, mais utilisés comme engrais, ou nourriture pour les animaux - ou encore l'organisation du co-voiturage en fixant des points de rendez-vous. Une initiative qui permettrait de réduire considérablement le rejet de CO2 dans l'atmosphère, d'économiser de l'argent et en plus de faire de nouvelles connaissances. A cela s'ajoute, une volonté particulière « nous souhaitons encourager la mutualisation des besoins avec les autres festivals, ce qui permettrait de développer et d'étendre nos actions » conclut Laetitia Coduri. L'union fait la force. L'été prochain, faites la fête sans laisser de trace ! ■



Cendriers de poche

Ambiance des steppes en terre alpine

Il est des modes qui passent et d'autres qui s'installent. Il y a quelques années, lorsque les premières yourtes mongoles ont « atterri » dans la région, les plus conservateurs ont souri. Prêts à parier que les habitants de ces tentes améliorées ne tarderaient pas regagner une habitation en « dur », ils ne voyaient là qu'une excentricité de plus de la part de certains marginaux. D'autres plus curieux ou plus pragmatiques ont trouvé dans cette habitation millénaire des steppes asiatiques plus d'un atout. « Durant la construction de ma maison, la yourte a été le meilleur moyen d'habiter sur mon

terrain à moindre frais. Je ne pouvais pas assumer un loyer et les traites du crédit en même temps », explique Nicolas Maspeyrat, auto-constructeur d'une maison en paille sur la commune de Prelles. Logé depuis mai 2008 dans une yourte de 36 m² avec sa compagne et son enfant de 6 ans, il savoure ces moments de dépaysement et de sérénité. « Vivre dans une yourte, c'est partir en voyage en restant ici. De plus, l'ambiance à l'intérieur est vraiment très apaisante », reprend-il. Ravi de cette expérience, elle restera pour Nicolas une « parenthèse rigolote le temps de la construction », car une fois son chantier terminé, il compte revendre sa yourte. Mais pour d'autres, ce mode de vie, plus près de la nature et des éléments est un choix plus réfléchi. « La yourte était un rêve qui me tenait à cœur depuis longtemps », assure Sonia qui vit avec son mari et ses deux filles dans une yourte de 35 m² aux Vigneaux. Pour cette famille aussi, cette habitation était un moyen de pouvoir construire une maison sans s'endetter avec un loyer et un crédit. Mais elle représente plus que ça et la « parenthèse » s'est pérennisée dans le temps. Cela fait 3 ans et demi que la yourte est posée sur le terrain. Le chantier de leur maison arrive à terme mais contrairement à Nicolas, Sonia espère pouvoir la garder pour un usage professionnel. Thérapeute en médecine chinoise, elle voit là un outil idéal.

ce cercle de feutre n'est pas toujours aussi aisée qu'il n'y paraît. Ainsi certaines municipalités demeurent réticentes à accueillir ces habitations nomades. Nicolas et Caroline le savent bien. « Nous n'avons pas les moyens d'acheter une maison et nous n'avons pas envie de gaspiller de l'argent dans un loyer, la yourte nous semble un bon compromis. Mais nous avons beaucoup de mal à trouver un endroit où nous poser. »

Au delà des difficultés administratives, la yourte présente des contraintes oubliées dans notre société actuelle. « La yourte est un habitat traditionnel. Placée dans un rythme de vie moderne, elle exige une organisation particulière », prévient Sonia. Le poêle à bois chauffe très vite mais s'il s'éteint la température avoisine rapidement celle de l'extérieur. L'hiver, il faut donc toujours prévoir du bois en réserve. En plus, dans cet espace restreint il faut toujours ranger. « Les yourtes mongoles ne supportent pas le poids de la neige. A la moindre chute, il faut déneiger ; de jour comme de nuit », précise Simon Liberelle. Pour ce dernier qui a vécu trois hivers dans une yourte et qui propose actuellement des hébergements hivernaux mongols pour les touristes venant skier à Monétier -Les Bains, « les premières choses à faire si on veut vivre dans une yourte, sont de se mettre d'accord avec la mairie en précisant la durée de l'installation de la yourte et de choisir un modèle bien adapté à nos climats ». ■ RG



La yourte, du rêve au bon compromis



« L'énergie dans cet espace est vraiment très spéciale. L'architecture intérieure est superbe et très reposante ». Outre la qualité de vie que procure cette habitation, celle-ci présente des avantages financiers non négligeables. Bien moins chère qu'une maison (voir encadré), elle peut éventuellement ne pas être soumise à certaines taxes. Mais ces avantages ont aussi leur revers. Et l'entrée dans

personne n'est stressé » rassure Cécile, la maraîchère. De l'autre côté de la balance, Agnès attend avec neuf paniers. « On est un groupe de L'Argentière - La Bessée. Plutôt que de tous descendre à chaque fois, on se relaie » explique-t-elle. L'entraide fait partie de l'état d'esprit de l'AMAP. Et l'on vient de loin pour participer à celle de Guillestre car ce genre d'expérience n'est pas commun dans la région. La faute au climat peut-être qui rend difficile la production de légumes sur une période assez longue. Toutefois, devant le succès des AMAP et la demande grandissante des consommateurs, une nouvelle association s'est montée à L'Argentière-La Bessée. « Nous travaillerons, de fin avril à fin octobre, avec des producteurs de Vallouise et de la Roche de Rame. Et nous leur assurerons, pour commencer, une commande régulière de 10 à 20 paniers par semaine à raison de 10 à 15 € par panier » explique Anne Delemazure, fondatrice de l'AMAP des Hautes Vallées, née le 11 septembre dernier. « Par ailleurs, nous passerons des contrats ponctuels avec d'autres producteurs pour des produits que l'on consomme moins régulièrement que les légumes. Nous sommes en contact avec un éleveur de volailles, avec un apiculteur... afin de faire profiter aux membres de l'AMAP d'aliments de qualité » reprend-elle. Car plus que de réduction de

REPÈRES

- Toilettes sèches : L'association l'Otarie, à Risoul, loue des toilettes sèches. Pensez à les contacter pour vos prochaines manifestations, foires, fêtes de villages, festivals, événement sportifs. Contact : 06 15 75 09 51 - E-mail : l-otarie@live.fr
- Verres compostables : www.ecocup.eu
- Une yourte mongole d'environ 27m², importée, coûte environ 3000€. La même yourte fabriquée en France et plus adaptée à notre climat vaut 6000€. La même surface pour une yourte dite « contemporaine » revient entre 10 et 15000€. Pour cette dernière de conception plus récente, les matériaux utilisés seront plus résistants et plus efficaces. Selon Simon Liberelle, les modèles mongols ne sont pas adaptés au climat de France. Et si on veut passer du temps dans une telle habitation, il vaut mieux prévoir un budget plus conséquent en gage de tranquillité. www.shaimak.com
- Pour plus de renseignements sur les AMAP et leur fonctionnement, consulter le site : <http://www.reseau-amap.org>
- L'AMAP du Queyras : de mai à octobre - 46 paniers distribués et un contrat hiver mis en place pour novembre-décembre avec 28 paniers distribués. Contact : Elsa Hanrot : 06 76 84 43 80
- AMAP des Hautes Vallées : Anne Delemazure 04 92 24 75 46
- AMAP de Guillestre : amirakern@yahoo.fr

Amap, toi-même

« Grâce à mon contrat avec l'AMAP, je mange des légumes frais toutes les semaines et je limite considérablement mon temps passé à faire les courses », lance Claire, maman de trois enfants et femme pressée. Qu'est ce qu'elle dit ? Son contrat avec quoi ? Par AMAP, il faut entendre Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Et on pourrait rajouter de proximité. Ces associations qui se développent un peu partout en France et en particulier dans notre région visent à mettre en relation directe producteurs et consommateurs. Le principe est simple. Un groupe de consommateurs passe commande à un producteur pour une période donnée. D'un côté, le producteur s'engage à fournir chaque semaine un panier de légumes variés. De l'autre, l'acheteur paye sa commande à l'avance, dès la signature du contrat. Outre l'avantage financier que procure ce contrat au maraîcher, il lui facilite grandement la distribution de ces produits. En effet, c'est le consommateur qui



vient chercher son panier à une date et dans un lieu donné. En cas de litiges, une personne désignée à l'avance assure la communication entre le producteur et les acheteurs, c'est le référent. De cette manière, il n'y a pas de problèmes qui restent sans solution. En plus, c'est les « amapiens » (les consommateurs) qui assurent à tour de rôle la pesée et la distribution des denrées. Ainsi à Guillestre, tous les vendredis soirs, la livraison s'effectue. La composition du panier est affichée et deux volontaires s'efforcent de remplir les cabas que chacun apporte. « Au début, on n'a pas trop l'habitude avec la balance et les poids de chaque produit » s'excuse une des distributrices. « Mais ne t'inquiètes pas, on n'est pas pressé. Regardes tout le monde discute,

personne n'est stressé » rassure Cécile, la maraîchère. De l'autre côté de la balance, Agnès attend avec neuf paniers. « On est un groupe de L'Argentière - La Bessée. Plutôt que de tous descendre à chaque fois, on se relaie » explique-t-elle. L'entraide fait partie de l'état d'esprit de l'AMAP. Et l'on vient de loin pour participer à celle de Guillestre car ce genre d'expérience n'est pas commun dans la région. La faute au climat peut-être qui rend difficile la production de légumes sur une période assez longue. Toutefois, devant le succès des AMAP et la demande grandissante des consommateurs, une nouvelle association s'est montée à L'Argentière-La Bessée. « Nous travaillerons, de fin avril à fin octobre, avec des producteurs de Vallouise et de la Roche de Rame. Et nous leur assurerons, pour commencer, une commande régulière de 10 à 20 paniers par semaine à raison de 10 à 15 € par panier » explique Anne Delemazure, fondatrice de l'AMAP des Hautes Vallées, née le 11 septembre dernier. « Par ailleurs, nous passerons des contrats ponctuels avec d'autres producteurs pour des produits que l'on consomme moins régulièrement que les légumes. Nous sommes en contact avec un éleveur de volailles, avec un apiculteur... afin de faire profiter aux membres de l'AMAP d'aliments de qualité » reprend-elle. Car plus que de réduction de

prix, l'amapien est à la recherche de qualité et de confiance. D'où le besoin de proximité. « Mais dans une région où le tout tourisme passe avant tout, il n'est pas facile de trouver des terrains pour les agriculteurs. Et il serait temps que les élus consacrent plus de surface aux producteurs ; car du côté des consommateurs, la demande est grande » conclut Anne. ■ RG

Des professionnels avant-gardistes

Projet **LEADER**, GAL Entreprendre du Pays du Grand Briançonnais.

www.brianconnais.pro : des professionnels à votre service, un slogan choc pour une initiative qui ne l'est pas moins. Cinquante-huit personnes, artistes professionnels, entreprises, commerçants et artisans du Pays du Grand Briançonnais (et prochainement du Piémont - Italie) ont décidé de se fédérer et de se mettre en réseau pour créer un outil de communica-



tion durable. Pour concrétiser ce projet et à l'initiative d'Anne Pancaldi, artiste peintre-graphiste, une association, l'AMACA, Académie Majeure des Arts Contemporains Alpains (en français) et Academia Maggiore di Arte Contemporanea Alpina (en italien), a été créée. L'action de cette association est de contribuer à organiser la mise en lumière par l'image artistique des professions, métiers, savoir-faire ; l'ouverture

d'un pôle cyber-média interactif de communication valorisant les différentes professions ; la diffusion d'un programme médiatique, fédérateur et interactif par l'image artistique ; la communication par un site web réalisé en 3 langues (Français, Italien, Anglais).

Un site internet

Première partie du projet, un site web dynamique du type « vitrine interactive » qui informe, ouvre les portes sur une visite au cœur des divers univers professionnels. Il est déjà en ligne.

Anne Pancaldi, usant de son âme d'artiste et de sa persévérance, a passé des centaines d'heures à sa réalisation - visites, prises de vues, choix, montages, réalisation pour chacun des métiers présentés. On y retrouve tout son savoir faire artistique, bien entendu, mais aussi une technique informatique savamment maîtrisée. Ce site d'une rare qualité, se veut à la hauteur de son ambition : porter haut et loin non seulement les savoir-faire, mais aussi la qua-

lité d'accueil et de vie au Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras.

Des bornes interactives

La seconde partie du projet prévoit l'installation de bornes interactives réparties dans le Pays du Grand Briançonnais. Ces bornes, véritables œuvres d'art contemporaines en bois, permettront aux usagers de connaître les entreprises du territoire et de les visiter virtuellement. Le projet commence à prendre forme. Mais sa réalisation est beaucoup plus onéreuse que celle du site web. Ainsi l'AMACA doit partir sur les sentiers européens à la recherche de subventions pour décliner ce projet à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais. L'association devient pour l'occasion un délégataire de prestations de services qui regroupe les savoir-faire d'une artiste peintre-graphiste, d'un ébéniste d'art - Thierry Ollagnier - de traducteurs et du groupe de musique celtique de Turin Labgraal. Elle sera soutenue techniquement par le Pays du Grand Briançonnais dans le cadre de l'organisation d'une démarche thématique

REPÈRES

• Programme LEADER

Le Pays du Grand Briançonnais a lancé en début d'année un nouveau programme LEADER « GAL Entreprendre » dont l'enjeu est le soutien à l'entrepreneuriat. 11 fiches dispositifs, une enveloppe de près de 2,8 millions d'euros alimentée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et des financements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Hautes-Alpes, pour soutenir des projets innovants contribuant au développement économique du territoire du Grand Briançonnais.

• **Anne Pancaldi** « *Le Pays croit autant que nous à ce réseau de socio-professionnels. Son soutien donne de l'amplitude à notre projet, en l'étendant à l'échelle du Pays, des 4 communautés de communes. Cela donne un caractère officiel à notre réseau. Au-delà du soutien financier, le Pays participe concrètement au projet, aux réunions, à la logistique, c'est un relais auprès des élus, il est un soutien technique.* ».

de territoire. Cette opération devrait se réaliser entre le 1^{er} septembre 2009 et le 1^{er} septembre 2010. Affaire à suivre... ■ **GL**

Innovation à l'aéro-club de Saint-Crépin



Depuis septembre 2008, un treuil destiné à lancer les planeurs en vol est installé sur l'aérodrome de Saint-Crépin. Un gros engin mobile de 19 tonnes qui, lorsqu'il est en œuvre sur le terrain, interpelle bon nombre de curieux...

Le projet ayant abouti à cette installation a été réalisé dans le cadre du Pôle Excell'Air Hautes Alpes. Le Club de Saint-Crépin a bénéficié des aides du FNADT - Préfecture des Hautes-Alpes (Fonds National d'Aménagement et Développement du Territoire), du Conseil Régional PACA, du Conseil Général des Hautes-Alpes ainsi que de la Fédération Française de Vol à Voile, ainsi que de la volonté et du soutien appuyé de la Mairie de St Crépin. Daniel Badaroux, conseiller technique régional vol à voile pour les planeurs, un homme passionné et tenace, a été le porteur de ce projet qui lui tenait particulièrement à cœur. Après avoir visité plusieurs pays européens, dont la Hollande où l'utilisation de treuils est très répandue, il a constaté que l'ambiance autour de ces derniers créait une famille un peu plus assidue. De là, il a exporté le concept à Saint-Crépin. Tout n'a pas été facile. Il a fallu sortir des habitudes, convaincre que l'on avait peut-être intérêt à voir l'avenir avec ce genre de mode de lancement. Ensuite, il a fallu apprivoiser la machine, former les instructeurs qui ont en charge les élèves et aussi former des pilotes pour manœuvrer cet engin.

Lancements réussis. Le treuil a effectué en 2009, sa première saison complète avec environ 1800 mises en l'air. L'objectif à atteindre pour l'an prochain est de 2500, soit 80% des mises

en l'air. 7 à 800 mises en l'air seront faites par avion.

Economie d'énergie

Pour une mise en vol avec le treuil, un litre de gasoil est utilisé, ce qui coûte 13 €. Tandis que six à sept litres d'essence sont nécessaires lorsqu'elle est réalisée par un avion... pour un prix de 30 €. Une répercussion écologique, mais aussi économiquement intéressante de cette installation. Le treuil permet aussi d'émettre moins de nuisances sonores, une dimension non négligeable pour l'environnement...

Le projet de l'aéro-club ne s'arrête pas là. L'utilisation de voiturettes mues par l'énergie solaire pour déplacer les câbles sur la piste fera partie d'une deuxième phase. Une économie d'énergie fossile supplémentaire avec une consommation réduite à 0,5 litres de gasoil par lancement.

Deux méthodes de mise en vol

L'aéro-club dispose désormais de deux méthodes de mises en vol. Un avantage certain que l'aéro-club propose aux 20 à 30 planeurs présents sur la plate-forme en période estivale et dans le cadre de la formation. Le Comité d'Entreprise d'Air France ne s'y est pas trompé. Il confirme pour plusieurs années de suite sa venue à Saint-Crépin pour la formation de jeunes pilotes.

Daniel Badaroux souhaite également organiser à Saint-Crépin, hors saison, des manifestations importantes comme des championnats. Avec lui, du rêve à la réalité, il n'y a qu'un pas qu'il saura très certainement franchir allègrement. ■ **GL**

Gérer l'espace agricole de montagne

Pour l'agriculteur, le morcellement des terres est un lourd handicap. La commune d'Abriès n'échappe pas à la règle, avec un parcellaire exigü. À titre d'exemple, une surface de 1200 m² ne compte pas moins de 50 parcelles de 7 à 153 m². Un vrai casse-tête pour un agriculteur qui exploite en moyenne 600 parcelles de terre et doit donc pour les louer contacter la bagatelle de 50 propriétaires.

Création d'une association foncière pastorale à Abriès

C'est pour résoudre ce problème que la municipalité d'Abriès a créé, le 24 avril 2003, non sans mal, une Association Foncière Pastorale dont le but est la gestion rationalisée de l'espace agricole. Elle est un intermédiaire entre les propriétaires et les utilisateurs des parcelles. Il a été instauré un tarif unique de location de ces dernières, quels que soient l'emplacement et la nature du terrain. Les utilisateurs versent une location à l'AFP (alpage, fauche, etc...), et celle-ci reverse aux propriétaires une location correspondant aux hectares possédés et non pas seulement aux hectares utilisés.

Cette association présente l'avantage de gérer à la fois les terres du « haut » - alpages -, mais aussi celles du « bas » - situées autour du village -. Chaque adhérent perçoit des revenus pour la location de ses parcelles, mais reste propriétaire de ces dernières. L'AFP se charge uniquement de leur gestion. Son statut est celui d'une **ASA** (Association Syndicale Autorisée).

Le principe de gestion de l'AFP est avant tout la souplesse. Les décisions sont prises sereinement, en concertation, à l'occasion de la tenue des Conseils Syndicaux et des Assemblées Générales. Une « Lettre de l'AFP », envoyée aux propriétaires et aux exploitants, donne le compte-rendu de toutes les réunions.

Certains travaux incombent à l'AFP comme l'aménagement des cabanes pastorales, l'écobuage ou l'entretien des canaux. Par contre, la construction de nouvelles cabanes pastorales reste prise en charge par la commune.

Cette initiative a essuyé au départ une opposition farouche des propriétaires. Elle est aujourd'hui approuvée par la majorité des personnes concernées. Ainsi, lors de la première réunion, 95% des propriétaires ont voté contre. Un an après, le même vote a obtenu 90% de oui. Aucune voix contre. Seule l'opposition s'est abstenue.

Un succès pour ce projet porté par la municipalité et plus particulièrement par son premier adjoint Yves Goïc, devenu directeur de la structure. Rappelons que cette action se trouve légitimée par le fait qu'elle figurait au nombre des promesses électorales de l'équipe de l'actuelle maire Joëlle Ocana. ■ **GL**

• **ASA** (Association Syndicale Autorisée) : établissement public, permettant la gestion et l'entretien à frais communs de travaux d'aménagement d'un périmètre composé des parcelles des propriétaires concernés, les adhérents.



Yves Goïc, directeur de l'Association Foncière Pastorale d'Abriès.



BOUCHERIE, CHARCUTERIE, TRAITEUR

La SAB, 2 magasins

Centre commercial Sud
05103 BRIANÇON Cedex
Tél. 04 92 23 10 09

5, avenue de Vallouise
05120 L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE
Tél. 04 92 23 20 66

boucherie.sab@wanadoo.fr

Lorsque les arts vivants rencontrent le développement durable

Axelle Champ

Cette rencontre, c'est celle que proposent Les Faiseurs de rêve. Nom poétique pour une association qui lie art, environnement et nature par le biais d'activités éducatives. Ses projets, ses actions ont la particularité de favoriser la mutualisation d'expressions créatives. Ateliers, spectacles et débats sont organisés pour sensibiliser à l'environnement, apprendre à recycler et développer la créativité, l'imaginaire.

Portraits

« Quand je parle d'art et de récupération, l'image qui me vient à l'esprit est sans nul doute un cliché de mon enfance où je fabriquais mes jeux à partir d'objets récupérés et assemblés. Ce n'était pas seulement le résultat de conditions sociales modestes ! Cela provenait d'un mouvement social éducatif, créatif et économique de l'époque, appelé le système « D ». »

Eric Pagenel n'est jamais en panne de mots pour décrire son parcours et parler de l'association qu'il semble porter à bout de bras. Théâtre, photo, arts plastiques ont toujours eu une place prépondérante dans sa vie. Issu du secteur socio-culturel, il se spécialise en éco-tourisme.

En 2003, il invente son métier : éco-marionnettiste. Il est le seul en France ! Il crée des spectacles et intègre les arts de la rue avec des déambulations de marionnettes géantes (dont une fourmi de 2m50). Vous les avez certainement croisées au détour de festivals lors de Déambulations Carnavalesques dans le Queyras au Festival de la Lune, à la Coupe Icare à Saint Hilaire du Touvet, ou encore au dernier Festival du Vent à Calvi. Peu à peu, il crée son métier et fait sa place dans le milieu des arts vivants.

En 2007, l'association Les Faiseurs de Rêve est créée à son initiative. Il multiplie les interventions artistiques et devient leader dans le domaine de l'éco-marionnette. Il met en place des modules de formation destinés aux

adultes encadrant ou intervenant auprès d'organismes éducatifs et socio-éducatifs.

Marie Lison quant à elle, a suivi un parcours plus scientifique, formation Gestion et Protection de la Nature, mise en place d'activités scientifiques sur l'environnement, l'eau et les énergies renouvelables. En 2005, après un court séjour au Québec à l'occasion d'un stage dans un Parc National, elle décide de venir s'installer sur Briançon. Vos enfants l'auront croisée au sein du Centre de loisirs Zanzibar où elle s'occupait de la mise en place de projets pédagogiques sur l'environnement. Depuis peu, elle a rejoint l'association.

Un pôle environnemental mobile

Dernière innovation en date de l'association, la mise en place d'un pôle environnemental en partenariat avec des associations et/ou professionnels de l'environnement. Les Faiseurs de Rêve ont imaginé de déplacer le tout - hommes, savoir-faire et convictions - sous une structure amovible, la volonté étant de rendre accessible cette nébuleuse environnementale aux communes ne disposant pas forcément d'infrastructures. C'est ainsi qu'ont été fabriqués les dômes des alpes. On parle ici de trois dômes géodésiques - constructions écologiques facilement démontables et transportables - qui servent de support artistique et fonctionnel aux activités proposées par l'association et à ses partenaires.

Le dôme central est un espace d'accueil, d'information, de documentation et d'échange qui aborde des thèmes liés à l'environnement - les énergies renouvelables, les problèmes climatiques... Les deux autres, plus petits, sont des lieux d'activités, Art et Nature. ■

Faiseurs de rêve et dômes géodésiques se baladent dans le Pays du Grand Briançonnais et sur l'ensemble du massif alpin. Pour savoir où les retrouver, rendez-vous sur : <http://lesfaiseurs2reve.wifeo.com>



L'ostéopathie

Axelle Champ

donne rendez-vous aux petits budgets

Créée en 2004, les Mercredis de l'Ostéopathie, association loi 1901, a pour objectif principal de favoriser l'accès aux soins ostéopathiques. Cette association d'ostéopathes s'adresse dans cette démarche aux familles à faibles revenus ainsi qu'aux enfants handicapés. L'adhésion à l'association coûte 15 € par enfant (répondant à ces critères) et par année scolaire, pour le nombre de consultations nécessaires.

L'ostéopathie, dicit le Petit Larousse, est une médecine douce visant à soigner les maladies par des manipulations des membres, des vertèbres ou du crâne. Parfois, ce sont les médecins qui envoient à ces consultations. C'est le cas de Mohamed, 9 mois. Depuis sa naissance, il avait un œil rouge vif et un écoulement permanent. C'est son ophtalmologiste qui a conseillé ces soins à sa maman. Durant le soin, le petit Mimo est assez impressionné. Heureusement sa maman n'est jamais bien loin. Et la lumière clignotante de mon appareil-photo le distrait quelque peu. Il semble vouloir dire : « Mais que font ces mains à toucher mon corps ? » Il grimace : « Aie ! Oui c'est bien là que j'ai mal. » Et lorsque le soin arrive à son terme, les traits de son visage se détendent : « Merci les filles, maintenant les bras de maman, vite !! »



C'était sa deuxième séance. Déjà, suite à la première, de nettes améliorations avaient été ressenties. Mohamed avait l'œil bien moins rouge. Cette séance-ci devrait être tout à fait efficace. Toutefois, si la maman le souhaite, elle pourra toujours revenir consulter une troisième fois.

Mutualiser les compétences

Lors de chaque séance, deux praticiens sont là afin de travailler ensemble sur l'enfant. Ils mutualisent ainsi leurs énergies, ou peuvent également travailler sur plusieurs endroits en même temps. De plus, pour les ostéopathes, travailler en binôme leur permet d'échanger, d'apprendre les uns des autres. Chaque binôme est composé d'un jeune praticien et d'un confrère plus expérimenté. Durant les consultations, les praticiens sont aussi souvent sollicités afin de donner leur avis sur des questions que peuvent se poser les parents telles que la vaccination, la durée de l'allaitement, ou encore la croissance de l'enfant. ■

Contact : Les mercredis de l'Ostéopathie : 04.92.20.04.15

Regarder plus loin

La parole et l'échange étaient les piliers de la vie de nos villages. Chaque événement, chaque lieu était une occasion de rencontre et de discussion. Les mutations sociales et économiques ont engendré « le silence » de ces lieux d'échanges. Rompre ce silence, voilà l'objectif que s'est fixée la commission coordonnée par Pablo De Santiago, animateur jeunesse à Magland (Haute Savoie).

Le projet est ambitieux : œuvrer pour redonner vie au patrimoine local, recréer du lien avec sa propre terre, reconstruire une relation avec les histoires de nos familles. Pour atteindre ce but, la commission a choisi

Le patrimoine a la parole ... Nicolas Genthon

d'utiliser les arts du récit. Ces arts qui s'articulent autour de la parole, du conte et qui vont au-delà vers le métissage, s'agrémentant de théâtre, de danse, de musique, d'arts plastiques. Redonner la parole à des lieux, à des instants, à des traditions, à des personnes qui ne l'ont plus, tel est le projet défendu !

Ces arts du récit se déchaîneront pendant 15 jours, dans de nombreuses communes de Haute Savoie et touchant l'ensemble de la population. Dans chaque commune, des spectacles, des contes se produiront dans les salles culturelles classiques, mais aussi dans des lieux qui originellement étaient des lieux d'échanges. Les événements

seront prévus, annoncés, programmés, mais aussi spontanés, surprenant les habitants dans leur quotidien. Des initiatives naîtront localement, devant l'alambic, devant le four à pain, sur la place du marché, sur les étapes de la transhumance, le long du sentier des colporteurs... A chaque lieu, à chaque instant de la vie de nos communes, au carrefour de cette ruralité, peut être associé un récit, qui trouvera son oreille. L'instant d'un flash, ouvrir les yeux aussi, sur la vie de nos grands parents !

Le travail du coordinateur n'est pas une mince affaire : recenser les lieux qui ont marqué l'histoire des villages ; rechercher des personnes ressources ; trouver des artistes et des bénévoles ; motiver et investir les élus, qui

prendront la responsabilité des événements. Le projet se veut avant tout d'être partagé, réalisé grâce à un travail en réseau. Le groupe de pilotage est composé d'acteurs locaux, responsables associatifs, élus, techniciens des services jeunesse et soutenu par une fédération populaire, la Fédération des Œuvres Laïques 74. Les écoles, les services jeunesse, une maison de retraite, des institutions de personnes handicapées sont partenaires.

Un bel objectif qui permet à chacun de ne pas oublier qu'un développement en harmonie avec le patrimoine local existant est possible. Rendez vous en automne 2010 pour la 1ère édition dans la vallée de l'Arve.

Depuis huit ans, la mairie de Mont-Dauphin organise en septembre, Conte Escarpe, le Festival du conte de Mont-Dauphin. Contact : 06 08 83 00 97 ou mairie.montdauphin@wanadoo.fr

La Meije, terre d'artistes

Nicolas Genthon

Il faut se l'avouer, dans notre pays de montagnes, de neige, de ski et d'alpinisme, la culture n'a pas forcément la plus belle part du gâteau. Les spectacles restent peu fréquents, la création artistique parfois limitée. Nous avons de belles montagnes, me direz-vous, on ne peut pas tout avoir !

Pour Etienne Albert et Yves Grenier, il n'était pas possible de se résigner à cela. Ils ont souhaité aller plus loin. La terre alpine peut devenir un lieu de création artistique ! Cette ambition s'est concrétisée sur les communes de La Grave et Villar d'Arène. Ils ont créé, il y a maintenant 10 ans, une association - les rencontres de la Haute Romanche - dont le but est de favoriser la création et d'implanter des artistes sur la durée, en ces hauts lieux.

Des compagnies d'artistes sont sélectionnées, puis « invitées » à travailler, à composer sur la vallée. Ces compagnies sont toutes professionnelles, l'association des résidences d'artistes se charge de recueillir des financements pour les loger, les nourrir et les salarier. En plus de favoriser la création, leur but est d'implanter, le temps de quelques mois, des artistes sur la vallée, de les insérer dans la vie du village et de participer à « dynamiser » le canton.

Après un simple accueil la première année, la découverte du patrimoine et de la vallée, les artistes sont libres de choisir leur démarche et leur support de création pour l'année suivante. Ils peuvent à leur gré discuter avec les habitants, avec les touristes, ou tout simplement contempler, marcher, pour stimuler leur imagination. Toutes les formes artistiques sont invitées : photo, sculpture, théâtre, musique, danse, cinéma



... Le seul point commun existant entre toutes ces créations, est la vallée de la Haute Romanche comme support d'expression.

En sus d'être bénéfique pour la création, cette démarche est positive pour la vie de la vallée. Elle crée du mouvement et de l'activité économique. Chaque printemps et été différentes compagnies viennent vivre sur le territoire. Ce sont autant de bouches à nourrir. En supplément, 3 emplois sont créés le temps d'une saison artistique estivale.

Du 20 juillet au 15 août, les compagnies présentent leurs créa-

tions, présentant chaque année environ 15 spectacles. Les spectacles ont lieu le soir ou en après-midi, en plein air ou dans des lieux tels que des granges, cafés, restaurants - des lieux simples et vivants -

C'est grâce aux bénévoles et aux fréquents coups de pouce des locaux que ces événements peuvent avoir lieu. Les jeunes et les moins jeunes sont investis, parfois dans la création, en tant qu'acteurs, parfois dans la logistique ou l'organisation.

Prochainement, l'équipe des Rencontres de la Haute Romanche

étendra son travail sur le Pays du Grand Briançonnais. Une première préfiguration - Danse et Arts Plastiques - verra le jour à L'Argentière - La Bessée en août 2010.

D'autres territoires suivront. ■

Contacts Rencontres de la Haute Romanche :

Etienne Albert : etienne@levannoir.net / 04 76 79 90 00

ou Yves Grenier : yvesgrenier42@hotmail.fr

06 82 19 14 64

La Jeunesse en réseau

Caroline Favier



Créer des moments de rencontre et de partage entre les jeunes des différentes communes du Pays du Grand Briançonnais, tel est l'objectif du Réseau d'Acteurs Jeunesse (RAJ) ! Une initiative née du constat suivant : les jeunes ont un espace de vie souvent limité à leur lieu de résidence ; ils connaissent peu le territoire sur lequel ils vivent.

« Les ados ont un grand besoin d'échanges entre eux, mais ils fonctionnent beaucoup par groupes restreints. C'est en partie à cause des contraintes géographiques de notre territoire de montagne, allongeant la durée des déplacements, les empêchant parfois (neige !). C'est aussi dû au fait que les ados osent difficilement aller à la rencontre de nouvelles personnes. Proposer des moments de rencontre, par le biais d'activités, de sorties, de séjours en commun, est un moyen de développer les échanges et les liens sociaux, d'élargir le cercle d'amitié ». « Il en va de même pour les animateurs jeunesse, peu nombreux sur le territoire et pour certains fortement isolés. D'où notre volonté de créer un Réseau d'Acteurs Jeunesse » explique Olivier Antoyé, coordinateur du Pôle Jeunesse, à la MJC - Centre Social du Briançonnais.

Ce réseau existe depuis 2005 et rassemble six animateurs jeunesse travaillant sur différentes structures du territoire : MJC de Briançon, Communautés de Communes du Pays des Escrins et du Guillestrois, Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras. Il a été mis en place sur la période 2005-2007 dans le cadre du programme européen LEADER +. Ils travaillent ensemble à la mutualisation des programmes d'animation pour les jeunes.

Des visio-conférences pour pallier la distance

Tandis que le Réseau se mettait en place, la communication par visio-conférence s'est imposée. Cet outil multi-média palliait la difficulté de se rencontrer en personne. C'est donc chacun derrière son ordinateur, à travers Internet, que se sont déroulées la plupart des réunions de travail. Aujourd'hui, des difficultés d'ordre technique ne permettent plus cette communication plutôt innovante.

Parmi les animations mises en place pour les 28 jeunes du RAJ, un séjour de vacances est organisé chaque été pour les 13 à 17 ans. Les six animateurs du Réseau souhaitent que les adolescents participent à la préparation de leur séjour. En 2009, les jeunes sont partis dans le Verdon.

Utiliser les nouvelles technologies

Mais le réseau connaît des difficultés pour impliquer les jeunes sur du long terme. Notre interlocuteur pense à des solutions « Utiliser les nouvelles technologies pourrait être une façon ludique, pour les jeunes, de se réunir régulièrement sur la toile afin de discuter de leur prochain séjour d'été ».

L'année prochaine, le séjour d'été pourrait se dérouler en Italie, dans la province de Cuneo. Ce futur séjour mêlera sport, nature et culture. Il s'inscrit dans le cadre du programme transfrontalier Alcotra - Faire ensemble. Ce sera l'occasion de faire se rencontrer jeunes Italiens et Français ! ■

Ski et déchets, moi non plus

Caroline Favier

40 m³ de déchets collectés !! C'est le bilan de la journée - Ramassage de déchets - organisée au mois de juin dernier, sur la commune de Montgenèvre.

Nombreux étaient les bénévoles mobilisés pour ce grand nettoyage de printemps : service technique, écoles, police de l'air et des frontières, école de ski, élus du conseil municipal, locaux et touristes. Au total, une cinquantaine de personnes, tous âges confondus, ont mis la main à la pâte sur plusieurs circuits de ramassage : sportif, front de neige et village.

Cette journée, organisée par la Mairie de Montgenèvre, sous l'impulsion de l'association Mountain Riders, est née d'« un ras le bol de voir le spectacle désolant de la montagne recouverte de déchets à chaque fonte de neige » explique Eric Dagu, référent PACA de Mountain Riders.

75% des déchets qui ont été récoltés sont d'origine « professionnelle » - palettes en bois, planches, ferrailles... - Et 25%, sont des déchets « vacanciers » - mégots en grande quantité, emballages de biscuits, bouteilles en verre, canettes... - principalement retrouvés sous les télésièges, les balcons et en bordure des routes. Soit 80% de déchets recyclables !

Après la récolte, le triage

À la fin du ramassage, l'ensemble des participants s'est alors efforcé de trier les déchets récoltés, à la fin du ramassage. Cependant, les quantités étaient si importantes, qu'il n'a pas été possible de mettre chaque déchet dans la bonne poubelle. A savoir : une bouteille en plastique jetée dans la nature, met 100 à 1000 ans à disparaître, polluant les sols tout au long de

sa désagrégation. Mise dans une poubelle de tri sélectif, elle est recyclée et réutilisée plusieurs fois selon sa composition. La solution idéale ? Réduire ses déchets à la source en achetant une gourde utilisable à vie.

Sensibiliser la population locale et touristique

« Nous misons sur la « sensibilisation » de la population locale et touristique : stand de sensibilisation sur le front de neige, à destination des skieurs ou des cyclistes, distribution d'un guide du ramassage, organisation de la journée de sensibilisation des commerçants au tri » explique Julien Ragueneau, Animateur Qualité à la Mairie de Montgenèvre et Eric Dagu, référent PACA de Mountain Riders.

Ces actions sont instaurées en partenariat avec la Communauté de Communes du Briançonnais, et le président de l'association des commerçants. Ce travail en commun vise également à améliorer les services de collecte (cartons professionnels, huiles de fritures usagées...). Dans une volonté d'associer l'ensemble des acteurs de la montagne, Mountain Riders souhaite rattacher la fédération de pêche et les clubs d'eau vive et de voile à cette démarche, pour réaliser en concomitance le nettoyage des cours d'eau et du lac de Serre-Ponçon. Courez annoncer la nouvelle aux poissons ! ■

Contacts : Mountain Riders : 06 10 48 70 52 ou mail : eric@mountain-riders.org

Site Internet : <http://www.mountain-riders.org>

Mairie de Montgenèvre : 06 30 11 67 53 52

ou mail : jurag@hotmail.fr

Site Internet : <http://www.montgenivre.com>

66 kg de déchets récoltés sur Risoul, 55 kg sur Réallon, 40 m³ sur Serre Chevalier et 200 kg sur Orcières ! Pour connaître les prochaines dates de ramassage, renseignez-vous auprès des offices de tourisme et des mairies.

BOIS DE CHAUFFAGE

SOCIETE FORESTIERE BRIANÇONNAISE Jacques Chevallier

GRANULES EO2 ET PLAQUETTES POUR CHAUFFAGE SOUFFLEES

BOIS DE CHAUFFAGE . TRAVAUX D'ELAGAGE . SCIERIE
EXPLOITATION FORESTIERE . BOIS RABOTE



ZA DE LA TOUR - VILLARD ST PANCRACE

TEL. / FAX : 04 92 20 43 50 . 06 81 26 52 30
MAIL : CHEVALLIER.JACQUES@WANADOO.FR



Gestion des déchets : le tri gagne du terrain

Rémi Nelson Borel

Chaque Français en produit 380 kg par an, leur poids total a doublé au cours des 40 dernières années. Même si nous l'oublions parfois, les déchets font partie de notre quotidien. Leur gestion est indispensable et a considérablement changé grâce à l'avènement du **tri sélectif**. Compostage, containers semi-enterrés, **redevance incitative**, filières locales de recyclage... Aujourd'hui plus que jamais, toutes les idées sont bonnes à prendre pour trier toujours plus et préserver notre territoire. **Bourgeon** donne la parole aux communautés de communes pour faire germer des solutions et les synergies de demain.

BRIANÇONNAIS

Favoriser les filières locales

C'est le bassin de population le plus important du Pays. Et comme tous les autres, il est fortement soumis à la saisonnalité. Mais contrairement à ses trois homologues, la communauté de communes du Briançonnais a délégué la gestion de ses déchets à un prestataire privé. Un contrat qui court actuellement jusqu'en 2013.

Cela n'empêche pas pour autant le service des déchets de la collectivité d'œuvrer au quotidien. Et cela commence par la communication auprès des usagers. L'ambassadeur du tri est sur tous les fronts pour sensibiliser la population aux pratiques vertueuses : actions dans les écoles, informations des touristes dans les stations, porte à porte, etc... Tous les moyens sont bons pour faire évoluer les pratiques. Et ça marche ! Même s'il reste encore du chemin à faire, la part du tri sélectif dans le volume global des déchets collectés est en constante augmentation.

Pour donner un coup d'accélérateur à cette tendance, la communauté de communes devrait expérimenter la redevance incitative dès l'année prochaine. « *Techniquement, nous sommes prêts* » affirme Didier Raulot, responsable du service déchets. Pour les Briançonnais, ce serait l'occasion de mesurer la quantité de déchets qu'ils produisent à l'aune de ce qui sort de leur porte-monnaie. Une incitation à mieux trier et un changement d'approche radical pour ce territoire qui fonctionne aujourd'hui avec une **TEOM** (taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères) forcément inégalitaire.

La cinquième déchetterie du territoire intercommunal

Un autre projet d'envergure est en cours et va se poursuivre en 2010. Il s'agit de réhabiliter la décharge de Saint-Chaffrey pour y installer la cinquième déchetterie du territoire intercommunal. « *Son ouverture devrait nous permettre d'avoir une meilleure répartition des différents usagers, mais aussi d'en mobiliser de nouveaux grâce à la proximité, estime le chef de service* ». Sans compter qu'une fourrière automobile y sera intégrée, tout comme un lieu de stockage pour les déchets inertes.

Valorisation locale

D'autres matériaux, en revanche, peuvent être valorisés. C'est le cas du bois et de la ferraille, qui, comme dans les autres communautés de communes du Pays, trouvent preneurs parmi les entrepreneurs locaux. Double avantage : la valorisation diminue le volume des déchets et permet d'économiser de nouvelles matières premières et les émissions de CO₂ liées au transport sont ainsi évitées.

Dans cette optique, ces filières locales sont incontestable-

ment des solutions d'avenir. Pourquoi payer et polluer pour transporter des déchets à plus de 100 km s'il existe un moyen de les traiter localement ? Pour Didier Raulot, « *il faut se concentrer sur des déchets simples à traiter et bien calculer les coûts de fonctionnement à long terme. La piste du compostage est à suivre et il manque aussi sur notre territoire une plate-forme de valorisation des déchets inertes.* »

Des pistes pour lesquelles l'échelle intercommunale ne sera pas suffisante. Pour les faire déboucher sur des solutions concrètes, c'est l'ensemble du Pays du Grand Briançonnais qui devra les suivre. ■



Depuis 2006, le hameau de Villargaudin expérimente avec succès le compostage de quartier.

QUEYRAS

Recycler toujours plus

La communauté de communes de l'Escarton du Queyras est vaste et comporte un maillage éclaté de hameaux souvent isolés. C'est pour cette raison, mais aussi pour faire face aux variations de population, que la communauté de commune a choisi de s'équiper de containers semi-enterrés. Un choix qui n'a rien d'exceptionnel puisque ses trois homologues au sein du Pays ont fait de même, mais qui prend tout son sens sur ce territoire.

Ces points de collecte de grande capacité permettent à la régie intercommunale de s'adapter en toutes circonstances. Les tournées peuvent être optimisées grâce à la réduction

des passages en intersaison et les fréquences peuvent être augmentées en hiver et en été, notamment en station. Autre avantage, ces équipements permettent de réduire la pénibilité de la collecte pour les agents. « *Avec la neige et la glace, les bacs sur roulettes posent de gros problèmes* » indique Stéphanie Marcellin. Chargée de mission en développement économique et communication, cette jeune femme a assuré l'intérim à la tête des services techniques jusqu'à l'arrivée, en septembre dernier, de Jean-François Rivens.

Création d'une station de méthanisation

Pour Jean-François Rivens s'ouvrent désormais plusieurs chantiers : l'agrandissement prévu de la déchetterie d'Aiguilles pour recevoir les déchets verts et les gravats ; et surtout la création, dès l'année prochaine, d'une station de méthanisation. Joutant la station d'épuration d'Abriès/Ristolles, elle permettra de récupérer le méthane qui se dégage des boues, des bio-déchets et du petit lait des fromageries pour chauffer le centre médical d'Aiguilles et des bâtiments communaux. « *À terme, nous envisageons aussi de produire de l'électricité à partir de ce gaz, mais le procédé est compliqué à mettre en œuvre* » estime le nouveau directeur des services.

Expérimentations

Cette alternative au compostage traditionnel n'a pas empêché la communauté de communes de mener des expérimentations ; depuis 2006, une opération de compostage de quartier est en cours sur le hameau de Villargaudin (commune d'Arvioux). Les habitants sont invités à déposer leurs déchets fermentescibles dans des bacs de 600 litre. Devant le succès de l'opération, un troisième bac est venu rejoindre les deux premiers et un quatrième va être installé prochainement. En l'espace de deux ans, la part de ces bio-déchets dans l'ensemble des ordures collectées sur le hameau est passée de 43% à 36%. Pour Stéphanie Marcellin, « *ce n'est pas énorme, mais c'est déjà bien. C'est l'addition de plusieurs opérations comme celle-ci qui permet de recycler toujours plus.* »

Des opérations queyrassines, mais aussi des collaborations intercommunales.

Un partenariat avec le Guillestrois existe au quotidien. Le verre collecté dans le Queyras transite par le quai de transfert du Guillestrois, en échange de quoi les services techniques du Queyras effectuent la collecte sur le hameau excentré de Bramousse. Preuve que, même petites, des synergies entre collectivités peuvent contribuer concrètement à optimiser la gestion des déchets. ■

GUILLESTROIS

En prise directe avec la population

Dans le Guillestrois comme ailleurs, le tri sélectif a constitué une petite révolution. Une révolution de velours mais qui continue à progresser d'année en année. Sur le territoire de la comcom, le volume trié a ainsi doublé entre 2001 et 2007. Pour Pascale Prothon, en charge du service de gestion des déchets, c'est une évidence : « *À partir du moment où les dispositifs sont présents, les gens suivent.* »

La déchetterie du Guillestrois centralise l'ensemble des déchets du territoire, mais deux relais sont également présents dans les stations de Vars et Risoul.



Et les dispositifs existent bel et bien dans le Guillestrois. Comme dans les autres comcom du Pays, le tri sélectif est présent sur tout son territoire. Ordures ménagères, emballages, verre, papier, chaque catégorie de déchets est collectée séparément et suit sa filière de traitement. Les ordures ménagères, qui constituent encore la part la plus importante, sont envoyées au centre du Beynon, dans le sud du département. C'est aussi le cas des emballages qui y sont triés. Parmi eux, un taux de refus de près de 30% reste constant depuis plusieurs années. Un chiffre soumis à controverse d'autant plus qu'il est à peu près le même pour toutes les collectivités. La méthode d'évaluation de ce taux de refus serait-elle à revoir ? Quand on sait que le traitement de ces déchets, exclus des emballages lors du tri, est facturé deux fois à la collectivité, la question mérite d'être posée.

Une volonté politique

Mais derrière les questions techniques, la gestion des déchets est aussi une affaire de volonté politique. C'est pourquoi une commission «déchets» est en place, regroupant un élu de chaque commune. L'idée générale est de sortir de la logique purement communale pour travailler concrètement dans l'intérêt communautaire. Dans le même esprit, une personne référente est spécialement en charge de la

Préserver l'environnement en transformant les déchets en ressources : une ressourcerie en projet.

Pour optimiser les politiques de gestion des déchets, le CPIE souhaite créer un nouveau chantier d'insertion qui assurera :

- La collecte séparative des déchets d'origine « encombrants ménagers » ou « déchets industriels banals » en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par réemploi. Cette collecte s'effectuerait par le biais des déchetteries et de collectes complémentaires.
- Le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation de ces objets, afin de leur rendre toute leur valeur.
- La revente des objets constitue l'aboutissement de la filière réemploi et permet d'assurer une part de ressources propres pour assurer la pérennité des emplois créés.

Objectifs : La mise en place de collectes adaptées et de lieux de valorisation (réemploi et recyclage), c'est une dynamique locale qui permettra de salarier des personnes privées d'emploi en difficulté sociale et professionnelle, de diminuer le tonnage des déchets qui partent en centre d'enfouissement. (réduction induite des déchets ultimes et des coûts pour les collectivités) de réduire les transports et de minimiser les impacts environnementaux.

Philippe Wyon, CPIE de la Haute-Durance

redevance, ce qui permet aux usagers d'avoir un interlocuteur identifié. « *Le choix de la redevance est politique, par souci d'équité. C'est la philosophie de notre territoire, poursuit Pascale Prothon. Nous voulons être en prise directe avec la population.* » C'est grâce à ce lien étroit que de nouveaux services voient le jour. Suite aux demandes de plusieurs personnes, la collecte des seringues usagées et des huiles alimentaires a ainsi été mise en place. Et bientôt, l'amiante aussi pourra être collectée. Pour autant, la collectivité n'a pas vocation à s'occuper de tout. Pour Pascale Prothon, les professionnels doivent prendre

leurs responsabilités et organiser leurs propres filières de gestion des déchets. Mais c'est aussi en œuvrant en étroite collaboration avec eux que des progrès pourront être faits. Cela passe par des mesures de bon sens comme la sensibilisation des commerçants qui, dans le cadre de leur politique d'achat, peuvent privilégier les produits avec peu d'emballage. Le Guillestrois l'a bien compris, chaque action est un pas de plus sur la voie de la **réduction** de l'impact de nos déchets sur l'environnement. La route est encore longue, mais la direction est la bonne. ■

PAYS DES ECRINS

Priorité à l'intérêt commun

C'est un des éléments dont la communauté de communes du Pays des Écrins peut être fière. Comme partout ailleurs, le volume global des déchets collectés augmente d'année en année. Comme partout ailleurs, la proportion des déchets triés est en hausse significative. Mais contrairement à d'autres endroits où le poids des ordures ménagères continue à progresser, il recule dans le Pays des Écrins. Cette baisse n'est pas spectaculaire, mais c'est un signe indéniable que les habitants sont sur la bonne pente : celle du tri-réflexe.

Pour autant, la gestion des déchets ne coûte pas moins cher. Au contraire. Et pour le responsable du service déchets, David Fourrat, la collectivité ne peut pas tout. « La TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) a augmenté de 4€ par tonne en 2009. En parallèle, nous essayons de limiter les coûts. Mais ce n'est pas facile. » Pas facile non plus de continuer à sensibiliser les usagers. « On voudrait ne jamais relâcher la communication, mais avec les aides qui ont peu à peu disparu, on manque de temps... »

La communication, un outil indispensable

La communication reste pourtant l'outil indispensable pour faire encore progresser le tri auprès des touristes par exemple dont les habitudes ne sont pas forcément les mêmes que celles des résidents permanents. « Ce n'est pas qu'ils trient mal » observe David Fourrat, « mais ils trient comme chez eux. Il y a un véritable problème d'uniformisation des consignes de tri. Dans certains endroits, le papier est accepté avec les emballages ».

Pour diminuer l'impact des déchets sur l'environnement, la collectivité ne ménage pourtant pas ses efforts. En 2006, six décharges présentes sur son territoire ont été réhabilitées. Une opération de grande envergure qui a nécessité des moyens conséquents allant jusqu'à l'hélicoptère. Aujourd'hui, c'est une autre décharge qui pose problème. Le centre de stockage de déchets inertes du territoire est encore viable, mais seulement pour un à deux ans. Une solution doit rapidement être trouvée.

Vers une mutualisation de la gestion des déchets

Cela passera peut-être par une réflexion à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais. Car pour rester raisonnable au niveau des transports, tout en conservant des coûts de gestion raisonnables, des économies d'échelle sont nécessaires. Pour David Fourrat, aucun doute : « On aurait intérêt à faire en commun quelque chose de plus conséquent ».

L'intérêt commun, c'est déjà ce qui a guidé le Pays des Écrins lorsqu'il s'est associé avec le Guillemois pour créer le SMICTOMGA. Aujourd'hui, ce syndicat mixte assure la gestion du marché passé avec le centre du Beynon pour le traitement des déchets des deux collectivités. La structure permet la mutualisation des équipements, comme le quai de transfert du Guillemois, mais aussi de faire émerger des projets qui n'auraient pas été viables à l'échelle communautaire. C'est le cas de la plate-forme de compostage qui devrait voir le jour dans les prochains mois et qui permettra de valoriser les bio-déchets des deux territoires. Un exemple bientôt concret de ce que le travail en commun peut apporter aux communautés. ■



L'installation de containers semi-enterrés dans des endroits bien ciblés facilite la collecte pour les agents et permet de diminuer la fréquence des tournées.

REPÈRES

Les élus en charge de la gestion des déchets

- Queyras : Francis Martin
- Briançonnais : Pierre Leroy
- Pays des Écrins : Gérard Sémiond
- Guillemois : Christian Bertholon

Les tonnages collectés en 2008

- Queyras : 1652 tonnes dont 21% triées
- Briançonnais : 14189 tonnes dont 14% triées
- Pays des Écrins : 3113 tonnes dont 25% triées
- Guillemois : 3875 tonnes dont 22% triées

Définitions

- **TEOM** : La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est calculée en fonction de la surface bâtie de chaque habitation, quel que soit le nombre de personnes au foyer et le temps d'occupation des lieux. En pratique, plus votre logement est spacieux, plus la taxe est élevée.
- **Redevance** : Elle est calculée pour chaque foyer en fonction du service de ramassage rendu et s'adosse généralement au nombre de personnes qui y résident. En pratique, plus votre famille est importante, plus la redevance est élevée.
- **Redevance incitative** : Grâce à un système de pesée électronique au niveau des camions de collecte, chaque foyer paie une redevance individualisée au prorata du poids de ses ordures ménagères. En pratique, plus vous triez, moins vous payez.

Réduire et trier ses déchets, mode d'emploi

- Éviter les produits "suremballés", les produits jetables et les doses individuelles (lingettes, plats cuisinés et goûters d'enfants, capsules de café...). Privilégier plutôt les produits réutilisables (avec des écocharges pour lessives, produits d'entretien...), en vrac (fruits et légumes de saison, charcuterie, fruits secs...), de grande contenance (en vérifiant la date limite de péremption) et, chaque fois que c'est possible, recyclés et dotés d'un éco-label.
- Penser aux alternatives à l'achat : louer (pour bricoler, se déplacer, etc.), réparer, et inversement, donner, prêter ou vendre les objets qui ne servent plus afin qu'ils trouvent un nouvel usage.
- Limiter les emballages inutiles sur le lieu d'achat : pour faire ses courses, un cabas, un chariot ou un panier font l'affaire.
- Pour les emballages qui n'ont pu être évités, le tri est le préalable indispensable à toute la chaîne du recyclage. Prévoir un espace (ou mieux, une poubelle à plusieurs compartiments) pour stocker les déchets recyclables avant de les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet, en bas de l'immeuble ou au coin de la rue.

Source : www.defipourlaterre.org

Le développement durable ...

Depuis 20 ans, depuis la Suède et aujourd'hui partout et à tous niveaux, The Natural Step sensibilise, inspire, accompagne des individus, entreprises, et collectivités de toutes tailles dans leurs créations et mise en œuvre de stratégies de développement durable. Depuis 5 ans, Renaud Richard participe professionnellement au développement de l'utilisation de cette démarche en France et à l'international.

Interview.

• Que trouve-t-on derrière ce terme ?

Il y a quelques années personne ne connaissait le terme de développement durable, aujourd'hui il y a peut-être trop de définitions. Celle que j'utilise est : la durabilité sera atteinte quand les générations du futur pourront vivre au moins aussi bien que celles du présent. Et donc le développement durable c'est transformer au plus vite notre système, qui aujourd'hui nous entraîne dans un entonnoir, nous laissant de moins en moins de marge de manœuvre. Il faut en sortir avant que les parois se referment. Changer le système au plus vite, c'est ça pour moi le développement durable.

• Faut-il s'inscrire dans une démarche progressive ou militer pour une action coup de poing ?

Toutes les actions intelligentes et possibles aujourd'hui pour créer, entretenir, accélérer les dynamiques de changement doivent être mises en œuvre : du progressif oui, si ça va vite et permet aussi les changements en rupture ; du coup de poing oui, si ça ne crée pas de réactions hostiles.

• Est-on sur la bonne voie en France ?

En France, comme ailleurs, c'est très dur à dire. Parmi les surprises a priori, les grands méchants tels qu'on présente parfois les entreprises, bougent en fait plus vite que l'individu lambda : pas forcément pour des raisons éthiques mais parce qu'utiliser moins de ressources et polluer moins permet d'assurer la pérennité de l'entreprise. Les choses bougent de partout, dans tous les secteurs. La plupart de mes collègues pensent comme moi que le point de bascule (quand la boule de neige devient avalanche) était en 2007 / 2008. Toute la question est de savoir si on changera assez vite !

• Quelles sont les principales difficultés pour entrer dans un processus de développement durable ?

Il y a 6 mois ou un an j'aurais dit : la peur de passer pour un écolo idéaliste ou que les autres ne soient pas prêts. Cette difficulté disparaît, très peu de gens demandent « pourquoi changer ? », mais « comment ? »

Un autre facteur freinant : la croyance que ça coûte cher. Mon outil préféré pour répondre à ça, est un livre qui a remporté à la fois un prix littéraire des droits de l'homme et un prix d'économie - Rotary du livre d'entreprise - : 80 hommes pour changer le monde (Ed : Livre de Poche).

Pris stratégiquement et intelligemment, quand on arrive à penser en amont et à trouver des solutions innovantes, même la crainte du coût des éventuels investissements initiaux disparaît. Et quand on n'a pas la chance d'avoir ces possibilités de rupture, les retours sur investissements sont très valables, surtout si l'on arrive enfin à se sortir de l'absurdité des rendements obligatoires sur le trimestre suivant.

• Quel avenir pour le Pays du Grand Briançonnais si l'on n'entre pas dans une vision durable ?

Pour notre territoire comme pour les autres : qui-conque prendra de l'avance aura plus de chances de mieux résister au changement, qui pourrait ne pas être aussi doux qu'on pourrait le souhaiter. Et, il n'y a plus de frontière qui tienne, soit on s'en sort à peu près tous, soit on va tous dans le mur. D'où l'importance que chacun fasse ce qu'il peut à son niveau, sans attendre.

Notre territoire a encore moins d'excuses que d'autres : on vit sur une mine d'or énergétique, écologique, sociale, économique. Il faut qu'on en profite, qu'on rattrape notre retard. Les allemands ont sérieusement moins de soleil que nous et ont trouvé que la production d'énergie solaire était un choix économiquement viable. Pourquoi pas nous ??

Il y a des actions en cours : la filière bois, l'utilisation de notre patrimoine géologique, etc...

• Comment agir dans le sens du développement durable ?

Globalement, l'important est de toujours se demander

si ce que l'on décide de faire aide à transformer le système plus rapidement ou pas. Aller voir ce que d'autres ont réussi à inventer pour sérieusement améliorer le système et répondre à ces questions :

- Est-ce que mon action répond de manière constructive à un besoin fondamental personnel, à celui d'autres individus ou de la société ?

- Est-ce qu'en faisant cela, je vais dans la bonne direction, et d'une manière qui me permettra de rebondir vers d'autres actions, tout en étant une bonne décision tout de suite maintenant ?

- Est-ce que j'ai regardé suffisamment loin et large autour de moi pour prendre en compte tous les points de vue et tous les éléments importants ?

- Est-ce que j'utilise au maximum les leviers qui sont à portée de ma main ? (et est-ce que j'évite de passer trop de temps à discuter de tous les leviers sur lesquels je n'ai aucun contrôle ?)

... et malgré toutes ces questions préalables, ne pas oublier que l'important c'est d'agir, pas de réfléchir indéfiniment !

Il existe d'innombrables guides, agendas, livres, sites internet sur ce que l'on peut faire au quotidien, chez soi : en prendre un, inventer ses idées, commencer par ce qui motive et ce qui permettra ensuite de faire les choses plus compliquées.

Un objectif : diminuer le plus vite possible la schizophrénie des deux casquettes qui fait croire qu'on est une personne au travail et une autre chez soi.

Se demander à quoi son entreprise, son commerce va ressembler dans un système durable, et comment arriver à ce niveau au plus vite et d'une manière bien sûr réaliste à court terme. Réfléchir avec ses clients et ses fournisseurs à la façon et au moyen de prendre sa part dans le changement nécessaire. Ré-inventer !

• Et pour consommer durable ?

Toujours se demander : est-ce que j'ai vraiment besoin de cet achat ?

Voir la vidéo Story of Stuff d'Annie Leonard (version sous-titrée en français) : comment se sortir du cercle vicieux « travailler plus pour consommer plus pour se sentir mieux, mais ça ne marche pas, donc on travaille plus pour consommer plus pour se sentir mieux, etc. »

Pour la nourriture, la réflexion est la même que pour tout achat, sauf qu'en plus, on est ce qu'on mange ! Un point important : manger de la viande à tous les repas est et sera impossible à faire pour tout le monde, et demande une énergie impossible à fournir.

• Pour une commune, comment agir ?

Si on était en dictature avec un chef éclairé, les élus bien informés pourraient nous guider très vite vers la sortie.

Un expert suédois dit « une stratégie de développement durable dans une commune, c'est aussi compliqué qu'une partie d'échecs de haut niveau sauf qu'en plus là on n'a pas le droit de toucher aux pièces ! »

Au lieu de dépenser beaucoup d'énergie à faire un grand plan d'action et à essayer de le gérer, il peut être plus efficace de s'atteler à créer une plateforme qui permettra à tous les acteurs du territoire de mettre en œuvre leurs idées de manière cohérente et interdépendante, de mettre quelques lignes directrices et de laisser les acteurs locaux initier, innover, créer ... de supporter et d'inviter les acteurs locaux dans ces processus.

• Le mot de la fin...

- « Arrêter de changer le pansement et penser le changement » !

- Il y a des expériences à tous niveaux qui montrent qu'il y a tout intérêt à agir : ça marche ! Oui les choses changent, oui ça motive et donne envie, et oui il y a intérêt à agir très vite car personne ne sait si on change assez vite.

- Si pas maintenant, quand ?

- Si pas ici, où ?

- Si pas vous et moi, qui ?

Propos recueillis par Stéphanie Besson

A lire, à voir :

- « 80 hommes pour changer le monde », Sylvain Darnil et Mathieu Le Roux, Le livre de poche.
- Hors série, Courrier International, « Une vie meilleure », Oct./Déc. 2009.
- Voir « Artisans du changement » sur Ushuaïa TV ou sur www.artisansdunchangement.tv/serie-tele.
- Voir la vidéo « Story of Stuff » d'Annie Leonard ; le film « La 11^{ème} Heure »
- Fondation Nicolas Hulot : guides conseils au quotidien et éco-reportages qui incluent des solutions mises en œuvre.

Le Pays, le Conseil de développement, Bourgeon...



Maire de Pelvoux pendant de nombreuses années, Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins pendant 4 ans, **Pierre Chamagne** nous parle du Pays du Grand Briançonnais dont il préside le Conseil de Développement depuis 2008. Il a succédé à Bertrand Chapurlat.

Que représente la notion de Pays ? N'y a-t-il pas risque de confusion pour les gens ?

Oui... Mais si les compétences des collectivités locales sont difficiles à comprendre, je n'ai aucune crainte car le Pays n'est pas une collectivité. Il porte en lui une dynamique structurante. Le Pays m'inspire confiance. Si on dit aux habitants que «c'est une partie du territoire de la République des Escartons», ils comprendront !

Quelle est la vocation du Pays du Grand Briançonnais ?

Constitué de quatre Communautés de Communes allant des Écrins au Queyras, en passant par le Guillemois jusqu'au Briançonnais, l'objectif principal de cette entité est de favoriser une synergie territoriale, de créer une instance qui aille au-delà des projets de territoire communaux, afin d'obtenir une harmonie dans le développement des projets.

Quel est le lien entre Pays et Conseil de Développement ?

Le Conseil de Développement a été créé simultanément au Pays. Il est à considérer comme une force de proposition au Pays, il agit pour le maintien des services publics. La société civile y est représentée sous forme consulaire, associative, syndicale, qui en sont les structures et personnes ressources. Le Conseil de Développement est là pour analyser les dossiers prioritaires.

Quelques priorités passées et à venir ?

Le Conseil de Développement a impulsé l'organisation des journées de l'eau ; il est à l'origine d'un lancement d'études sur la petite enfance ; il s'est investi fortement pour la Charte Forestière. Aujourd'hui, il se penche sur un Forum autour de la question du tourisme et développement durable, il participe à l'étude du Réseau Ville-Hôpital Briançon-Aiguilles. Il entretient des relations avec les associations locales existantes sur le territoire, avec les entreprises et institutions comme les Parcs, pour être au plus près des préoccupations quotidiennes et pour, encore une fois, créer une synergie.

Et quelle est l'ambition de Bourgeon, le Journal du Conseil de Développement ?

Il s'agit pour l'instant du galop d'essai d'un journal qui devrait paraître deux fois par an et sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres des résidents permanents du Pays. Il souhaite œuvrer pour que les habitants s'approprient le territoire. Il est un appel aux citoyens qui désirent participer à des ateliers de réflexion à nos côtés.

Propos recueillis par Brigitte Alglave

L'association du Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras est constituée par quatre communautés de communes : la communauté de communes du Briançonnais, la communauté de communes du Pays des Écrins, la communauté de communes du Guillemois et la communauté de communes de l'Escarton du Queyras. Son conseil d'administration est composé de représentants de ces 4 entités. Il coordonne la mise en œuvre des actions et des projets menés au niveau du territoire. L'association est actuellement présidée par M. Bernard Esmieu, président de la communauté de communes du Guillemois.



Pays du Grand Briançonnais

Pays, vous avez dit Pays...

Ils sont nombreux à s'être prêtés au jeu du micro-trottoir pour évoquer librement leur vision du PAYS. Passé le premier instant de surprise et parfois même de réticence, les langues se délient. Qui que l'on soit, le mot PAYS ne laisse pas indifférent. Mélange de rudesse et de beauté, il forge les âmes.

- «La montagne. Née dans les Vosges, je reviens à l'air vif avec plaisir, près de ma fille, pour terminer une vie bien remplie.» **J. - 86 ans - Briançon**
- «Le lieu où l'on se sent bien, où l'on aime rester, revenir. L'histoire des gens qui y vivent, des coutumes, une façon de vivre.» **D. - La Salle-Les Alpes**
- «Du village paysan, rural, où tout le monde se connaît, à l'entité administrative et parfois mouvante, jusqu'à la frontière nationale ou continentale, en pointillé sur une carte, et, au delà, la frontière de l'infini...» **Firenze - 49 ans - Briançon**
- «Les origines, les racines, les attaches, l'équilibre et la sérénité !» **F - 39 ans - Les Vigneaux**
- «Nos racines, nos attaches, notre culture. Lieu qui influe sur notre moi intime, le fondement de notre façon d'être, même si le pays est riche de diversités» **Boya - 44 ans**
- «Une identité, un milieu montagnard, un pays en soi, enclavé, où tout reste à inventer, à créer. Une île paisible où on se ressource, qu'il faut quitter régulièrement pour mieux y revenir.» **S. - 41 ans - Fressinières**
- «L'endroit où l'on vit, où on se sent bien.» **V. - 51 ans - La Salle-Les Alpes**

- «Notion administrative qui recouvre une communauté géographique, historique, économique, humaine. Dans les faits, une coquille vide, sans moyens, sans pouvoir.» **A.**
- «C'est l'endroit que je connais et avec lequel j'ai des liens affectifs.» **C. - 60 ans - Briançon**
- «Une structure de mutualisation, donc c'est bien. Mais au niveau administratif, on a du mal à s'y retrouver, car une structure de plus pour laquelle on ne sait pas qui gère quoi.» **B. - Queyras**
- «Pour moi qui suis parisienne, ce pays là c'est le soleil avant tout. J'y suis depuis 1967. J'ai trouvé des gens sympathiques, d'autres moins.» **H. - 80 ans - Guillestre**
- «Il est lié pour moi à un sentiment d'appartenance, à un mode de vie dans un lieu précis, et aux histoires d'antan. C'est une notion qui se modifie avec l'évolution du mode de vie.» **Lucia - 52 ans - Névalche**
- «D'abord l'environnement sauvage. Ensuite, les gens qui y vivent et qui l'utilisent. Déracinée jeune, j'ai choisi ce pays pour la montagne mais je trouve les gens d'ici rudes avec les nouveaux arrivants.» **Louise - Vallouise**
- «Ici les gens se sentent isolés, délaissés, ne se sentent pas appartenir au pays, mais plutôt les «laissés pour compte». À la frontière des Hautes-Alpes et de l'Isère, ni d'ici ni de là-bas, ils n'ont d'autre choix que de vivre en autonomie. Face aux difficultés rencontrées et au manque d'information, les jeunes se tournent davantage vers l'auto-entreprise.» **Agathe P. - 23 ans - Pays de la Meije**
- «D'abord la France, puis le Pays du Guillemois, enfin Briançon et les alentours, avec une politique et un système de communication communs.» **Delphine - 27 ans - Guillestre**
- «Une zone géographique, le lieu où l'on vit, avec des enjeux communs. Est-ce qu'ici on fait vraiment partie du grand Briançonnais ?» **Jacqueline - 59 ans - Risoul**

Propos recueillis par Brigitte Alglave

Votre Bourgeon !

Difficile de baptiser le journal du Pays du Grand Briançonnais ! Après quelques hésitations, nous avons choisi BOURGEON. Un nom surprenant suscitant la curiosité et l'effeuillage ; un nom évocateur dévoilant un jardin de projets innovants, différents, raisonnés qui ne demandent qu'à éclore, fleurir et se ramifier à l'échelle de notre territoire. L'équipe de BOURGEON vous souhaite une bonne récolte au gré des pages de ce premier numéro. Et, n'hésitez pas à glaner les alentours et à nous rapporter des graines d'idées. Nous les sèmerons, au printemps, dans le prochain numéro de BOURGEON. Contact : cd@paysgrandbrianconnais.fr

L'équipe de rédaction

Le Conseil de Développement ouvre ses pages aux annonceurs dont la démarche associative ou d'entreprise relève de pratiques vertueuses dans les champs d'action du développement durable (social, économie, environnement, culture). Les annonceurs pourront faire preuve d'originalité dans leur espace en valorisant par exemple une bonne pratique, un produit spécifique ou un label particulier. Merci de contacter le Conseil de Développement

Contact : Conseil de Développement du Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras
19, av Beauregard - 05120 L'ARGENTIÈRE LA BESSEE • Tél. 04 92 23 04 46 • Fax 04 92 53 98 61
courriel : n.geffroy@paysgrandbrianconnais.fr • web : <http://www.paysgrandbrianconnais.fr>



Ce journal semestriel est gratuit. Publié par le Conseil du Développement du Pays du Grand Briançonnais des Écrins au Queyras, et sur son initiative. Il est coordonné par l'ADSCB (Association pour le Développement Socio-Culturel du Briançonnais) et financé par la Région Provence Alpes Côte-d'Azur. Siège social : 19 Avenue Beauregard 05120 L'Argentière-La-Bessée. Tél : 04 92 23 04 46 • Courriel : cd@paysgrandbrianconnais.fr • Impression : L'Yonne Républicaine • Dépôt légal n° (en cours). Directeur de la publication : Pierre Chamagne • Maquette : www.montagnecreative.com

